EN.2.1.

PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

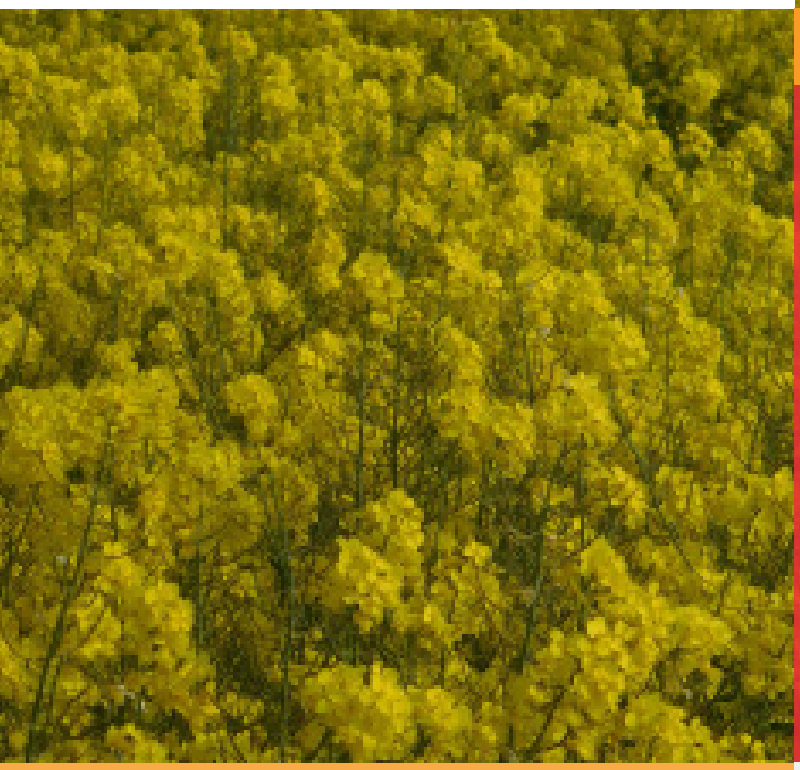

ENTREPRISE AGRICOLE

Demande d'autorisation d'exploiter

Sécurisez votre demande

Les + AVANTAGES

> **Une parfaite connaissance de la réglementation**

> **Une expérience confirmée pour la réalisation des dossiers**

Réaliser votre demande d'autorisation d'exploiter
avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

> Bénéficier des compétences de conseillers qui sécurisent et optimisent votre dossier de demande

> Vous assurer que le dossier déposé sera complet

> Gagner du temps

> Eviter différentes demandes complémentaires de la part de la DDT

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Demande d'autorisation d'exploiter

Sécurisez votre demande

SIMPLIFICATION
Accompagnement dans les démarches

COMPLETUDE
La certitude d'un dossier bien fait et complet

SECURITE
Gain de temps

Nous vous accompagnons

MODALITÉS

> Rendez-vous individuel et échanges téléphoniques en fonction des besoins.

> Déclarations réalisables à tout moment de l'année.

LIVRABLES ET DÉLAIS

> Remise de votre dossier complet, envoyé au plus tard à la date de fin de prestation stipulée dans le contrat, et définie en accord avec le client, selon l'importance et l'urgence du projet.

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Entreprises
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 75
entreprise@indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages

SUP.COM.DOC 75.09.01.2023